



Compte rendu de la session d'hiver 2016

La Suisse à nouveau pleinement associée à Horizon 2020 dès 2017

Pendant la session d'hiver, le Conseil national et le Conseil des Etats se sont mis d'accord sur un concept de mise en œuvre du nouvel article constitutionnel 121a sur l'immigration. La solution retenue est compatible avec l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes. Le Parlement a donc ouvert la voie au Conseil fédéral, qui a ratifié le protocole sur l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie. La Suisse peut ainsi réintégrer de plein droit le programme cadre de recherche européen Horizon 2020 dès le 1^{er} janvier 2017, comme l'a annoncé la **Commission européenne** le 20 décembre 2016. Après l'augmentation des moyens financiers par le Parlement dans le cadre du Message FRI 2017-2020, l'année 2016 s'achève sur une nouvelle note positive pour la place scientifique suisse.

Je vous souhaite une bonne lecture et de joyeuses fêtes.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Le Parlement a posé les fondements de l'association à Horizon 2020 dès 2017

Le 20 décembre 2016, la **Commission européenne** a annoncé que dès le 1^{er} janvier 2017, la Suisse sera à nouveau pleinement associée au programme cadre de recherche européen Horizon 2020. Cette réintégration fait suite à la décision du Conseil fédéral, qui a ratifié le protocole sur l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie le 16

décembre 2016. La ratification du protocole a été rendue possible par les Chambres fédérales qui, pendant la session d’hiver, se sont entendues sur une mise en œuvre de l’article constitutionnel 121a sur l’immigration (16.027) qui est compatible avec la libre circulation des personnes. Avec sa révision de la loi sur les étrangers, le Parlement a rempli la condition posée au Conseil fédéral pour la ratification du protocole sur la Croatie.

Des efforts pour trouver une solution

Au début de la session, le Conseil des Etats a décidé, par 26 voix contre 16 et une abstention, de durcir le modèle de la préférence indigène adopté par le Conseil national au mois de septembre. Ce dernier demande aux entreprises dans des secteurs avec un haut taux de chômage d’annoncer leurs postes vacants aux offices régionaux de placement. Le Conseil des Etats a complété ce concept par d’autres obligations pour les employeurs: convoquer les candidats qualifiés habitant en Suisse à un entretien d’embauche et motiver les non-engagements auprès des autorités. Tout comme le modèle de la préférence indigène, le concept retenu par le Conseil des Etats est compatible avec la libre circulation des personnes.

Appelé à se prononcer à nouveau, le Conseil national s’est tourné vers un compromis. Il a donné son accord de principe à la version du Conseil des Etats, en décidant toutefois de tracer l’obligation de justifier les refus, par 139 voix contre 54 et 2 abstentions. La Chambre haute a accepté ce compromis deux jours plus tard, remplaçant l’obligation de justifier les non-engagements par une obligation de les communiquer au service de l’emploi. Le Conseil national a éliminé les dernières divergences restantes à l’aube de la dernière semaine de la session. Le 16 décembre 2016, lors du vote final, les Chambres fédérales ont adopté le projet de loi.

- Protocole du Conseil des Etats du 1^{er} décembre 2016**
 - Protocole du Conseil national du 5 décembre 2016**
 - Protocole du Conseil des Etats du 7 décembre 2016**
 - Protocole du Conseil national du 12 décembre 2016**
-

Budget 2017: le Parlement confirme ses décisions de financement du Domaine FRI

Pendant la session d'hiver, les Chambres fédérales ont augmenté de 74 millions de francs les moyens financiers alloués à la formation, à la recherche et à l'innovation (FRI) dans le cadre du budget 2017 de la Confédération (16.041). Le Parlement confirme ainsi les décisions de principe qu'il avait prises en corrigeant vers le haut les moyens financiers dans le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017 à 2020 (Message FRI 2017-2020).

Au début de la session, le Conseil national a procédé à l'examen détaillé du budget comme premier conseil, et a approuvé les augmentations au profit du Domaine FRI pour l'année 2017. La Chambre du peuple s'est prononcée en faveur d'un supplément de 40 millions de francs pour le Domaine des EPF (par 125 voix contre 62 et une abstention), de 14 millions pour les universités (par 123 voix contre 63 et une abstention), de 10 millions pour les hautes écoles spécialisées (124 voix contre 64) et de 10 millions pour les établissements de recherche (124 voix contre 64). Le lendemain, contre toute attente, la Chambre du peuple a toutefois refusé le budget au vote sur l'ensemble, par 113 voix contre 77, invalidant ainsi ses précédentes décisions. Ce renvoi du budget a été causé par le cumul des voix favorables à davantage de coupes et de celles souhaitant diminuer les économies.

La balle est donc passée dans le camp du Conseil des Etats, qui a dû reprendre à zéro l'examen du budget 2017. La Chambre haute a accepté d'augmenter le budget 2017 en conformité avec le Message FRI 2017-2020 au début de la deuxième semaine de la session. Le Conseil national lui a finalement emboité le pas deux jours plus tard, en repêchant le budget 2017 par 81 voix contre 52 et 65 abstentions. Les hautes écoles et les institutions de recherche bénéficieront donc d'un total de 74 millions de francs supplémentaires l'an prochain.

Le Programme de stabilisation 2017-2019 aussi traité

Parallèlement au budget 2017, les Chambres fédérales se sont penchées sur le Programme de stabilisation des finances 2017-2019 (16.045). Compte tenu des décisions prises dans le cadre du Message FRI 2017-2020, le Parlement a diminué le volume d'économies prévu dans le Domaine FRI à 196 millions de francs pour les trois années à venir. Le Conseil fédéral l'avait initialement fixé à 485 millions de francs. Les dernières

divergences restantes dans le programme de stabilisation 2017-2019, qui ne concernent pas le Domaine FRI, seront éliminées par le Parlement pendant la session de printemps.

- **Protocole du Conseil national du 29 novembre 2016**
- **Protocole du Conseil national du 30 novembre 2016**
- **Protocole du Conseil national du 1^{er} décembre 2016**
- **Protocole du Conseil des Etats du 5 décembre 2016**
- **Protocole du Conseil national du 7 décembre 2016**

Les parlementaires ont en outre...

- ... approuvé, au Conseil national et au Conseil des Etats, le supplément II au budget 2016 (**16.042**), d'un volume de 131,5 millions de francs. Une part de 15 millions de francs servira à augmenter les subventions d'exploitation des hautes écoles spécialisées, en raison de la forte demande en filières d'études.

- ... accepté, au Conseil national, que le moratoire sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) soit prolongé de quatre ans, soit jusqu'en 2021. Dans le cadre de ses discussions sur la modification de la loi sur le génie génétique (**16.056**), la Chambre du peuple a soutenu la proposition du Conseil fédéral par 98 voix contre 89 et une abstention. Elle a rejeté l'idée d'un moratoire illimité, ainsi que le concept de coexistence entre des zones avec et sans OGM.

- ... éliminé les divergences concernant la modification de la loi sur la formation professionnelle, au Conseil national. La Chambre du peuple a accepté que les personnes suivant des cours préparatoires pour les examens de la formation professionnelle supérieure puissent recevoir des subventions partielles de la part de la Confédération, si elles en font la demande. Il s'agissait de la dernière divergence subsistant dans le Message FRI 2017-2020 (**16.025**), qui a été adopté lors du vote final.

- ... adopté, au Conseil des Etats, une motion (**16.3705**) du conseiller aux Etats Josef Dittli, qui demande que le renchérissement pour les crédits-cadres et les crédits d'engagement ne soit compensé que s'il a effectivement lieu. Les

conseillères et conseillers aux Etats ont approuvé cette proposition par 27 voix contre 10 et une abstention.

- ... approuvé, au Conseil national, une motion (**16.3634**) de la Commission des finances du Conseil national. Par 94 voix contre 86 et 2 abstentions, la Chambre du peuple soutient cette intervention qui s'oppose au relâchement du frein à l'endettement.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU

Compenser le renchérissement uniquement quand il survient

- Motion (16.3705) du conseiller aux Etats Josef Dittli (PLR).
Déposée le 27 septembre 2016.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 23 novembre 2016.
-

Pénurie de main-d'œuvre. La Suisse doit former elle-même les spécialistes dont elle a besoin au lieu d'augmenter les contingents

- Motion (16.3729) du groupe socialiste.
Déposée le 28 septembre 2016.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 9 novembre 2016.
-

Initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié. Augmenter la part de femmes dans les métiers de l'informatique

- Motion (16.3730) de la conseillère nationale Min Li Marti (PS).
Déposée le 28 septembre 2016.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 9 novembre 2016.
-

Révision de la loi sur le droit d'auteur. Publication des résultats de la consultation et responsabilité du Conseil fédéral concernant l'élaboration d'un projet de loi

- Question (16.1056) du conseiller national Balthasar Glättli (Les Verts).
Déposée le 28 septembre 2016.
Le Conseil fédéral a répondu le 16 novembre 2016.
-

Encouragement de l'innovation par les pouvoirs publics. Création d'une plateforme centrale d'information?

- Interpellation (16.3737) du conseiller aux Etats Beat Vonlanthen (PDC).
Déposée le 28 septembre 2016.
Le Conseil fédéral a répondu le 9 novembre 2016.
-

Mise en œuvre du nouvel article 67a de la Constitution visant à encourager la formation musicale

- Interpellation (16.3764) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).
Déposée le 29 septembre 2016.
Le Conseil fédéral a répondu le 16 novembre 2016.
-

La pénurie de médecins est-elle un réel problème?

- Interpellation (16.3821) du conseiller national Heinz Brand (UDC).
Déposée le 29 septembre 2016.
Le Conseil fédéral a répondu le 2 décembre 2016.
-

La Confédération doit contribuer au renforcement de l'éducation à la citoyenneté

- Interpellation (16.3833) de la conseillère nationale Viola Amherd (PDC).
Déposée le 29 septembre 2016.
Le Conseil fédéral a répondu le 9 novembre 2016.
-

COP et convention sur le climat. Pour une représentation scientifique dans la délégation suisse

- Question (16.1065) de la conseillère nationale Kathy Riklin (PDC).
Déposée le 29 septembre 2016.
Le Conseil fédéral a répondu le 16 novembre 2016.
-

Promotion de la formation professionnelle à l'étranger. Quelles perspectives?

- Interpellation (16.3782) du conseiller aux Etats Claude Hêche (PS).
Déposée le 29 septembre 2016.
Le Conseil fédéral a répondu le 23 novembre 2016.
-

Hausse du nombre d'expériences sur les animaux dans les hautes écoles. Qu'en est-il de la pesée des intérêts?

- Interpellation (16.3839) de la conseillère nationale Maya Graf (Les Verts).
Déposée le 30 septembre 2016.
Le Conseil fédéral a répondu le 23 novembre 2016.
-

Intégrer les arbres fruitiers à haute tige dans les programmes de recherche sur la *Drosophila suzukii*

- Interpellation (16.3840) de la conseillère nationale Maya Graf (Les Verts).
Déposée le 30 septembre 2016.
Le Conseil fédéral a répondu le 16 novembre 2016.
-

Quelles contributions le Conseil fédéral souhaite-t-il pour les entreprises ayant de longues phases de recherche et développement?

- Interpellation (16.3862) du conseiller national Fathi Derder (PLR).
Déposée le 30 septembre 2016.
Le Conseil fédéral a répondu le 16 novembre 2016.
-

Soutenir la formation dans les camps de réfugiés

- Postulat (16.3887) du conseiller national Claude Bégli (PDC).
Déposé le 30 septembre 2016.
Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 23 novembre 2016.
-

Publier les données disponibles sur la réussite académique

- Motion (16.3895) de la conseillère nationale Andrea Gmür-Schönenberger (PDC).
Déposée le 30 septembre 2016.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 16 novembre 2016.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS

Inciter les jeunes migrants arrivés tardivement en Suisse à achever une formation du degré secondaire II

- Motion (16.3911) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N).
Déposée le 18 novembre 2016.
-

Comment empêcher certains éditeurs scientifiques de priver la société d'un accès vital au savoir?

- Interpellation (16.3930) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL).
Déposée le 1^{er} décembre 2016.
-

Formation des apprentis. Simplification pour les entreprises

- Interpellation (16.3943) de la conseillère nationale Sandra Sollberger (UDC).
Déposée le 6 décembre 2016.
-

Performance du système suisse de recherche et d'innovation

- Interpellation (16.3952) de la conseillère nationale Verena Herzog (UDC).
Déposée le 8 décembre 2016.
-

Adapter notre système éducatif à la nouvelle représentation du monde qu'impose le numérique

- Interpellation (16.3960) du conseiller national Claude Bégli (PDC).
Déposée le 8 décembre 2016.
-

L'Université de la Suisse italienne, nouvelle université fédérale?

- Interpellation (16.3965) du conseiller national Giovanni Merlini (PLR).
Déposée le 8 décembre 2016.
-

Procéder à un examen global des tâches de l'Etat

- Motion (16.3972) du groupe de l'UDC.
Déposée le 12 décembre 2016.
-

Formation duale: comment rester les champions du monde?

- Interpellation (16.4012) du conseiller national Claude Bégli (PDC).
Déposée le 14 décembre 2016.
-

Offensive dans la formation continue des travailleurs âgés

- Motion (16.4057) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).
Déposée le 15 décembre 2016.
-

Mesures contre la croissance massive du nombre d'animaux et d'expérimentations animales

- Interpellation (16.4075) du conseiller national Matthias Aebischer (PS).
Déposée le 15 décembre 2016.
-

Système de bourses et de prêts pour la formation continue des travailleurs âgés

- Motion (16.4076) du conseiller national Matthias Aebischer (PS).
Déposée le 15 décembre 2016.
-

Une stratégie globale pour l'éducation en Suisse

- Postulat (16.4095) du conseiller aux Etats Andrea Caroni (PLR).
Déposé le 15 décembre 2016.
-

Aperçu de l'état de la formation informatique dans les domaines de l'école obligatoire et de la formation post-obligatoire, ainsi que des mesures prises dans l'espace et le système de formation dans le cadre de la digitalisation, monitoring

- Interpellation (16.4110) du conseiller national Jonas Fricker (Les Verts).
Déposée le 16 décembre 2016.
-

Initier une conférence nationale urgente pour faciliter l'intégration des réfugiés dans le système de formation

- Motion (16.4114) du conseiller national Mathias Reynard (PS).
Déposée le 16 décembre 2016.
-

Réformer les études de médecine avec les medical schools

- Motion (16.4118) de la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (PDC).
Déposée le 16 décembre 2016.
-

Mieux prendre en compte les alternatives à l'expérimentation animale pendant la formation

- Interpellation (16.4121) de la conseillère nationale Maya Graf (Les Verts).
Déposée le 16 décembre 2016.
-

Recherche laissée pour compte en matière de méthodes alternatives à l'expérimentation animale et recherche 3R

- Interpellation (16.4122) de la conseillère nationale Maya Graf (Les Verts).
Déposée le 16 décembre 2016.
-

Monitoring de l'effet de la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse

- Motion (16.4151) du groupe PDC.
Déposée le 16 décembre 2016.
-

Favoriser l'essor de nos startups grâce à une défiscalisation des particuliers

- Interpellation (16.4157) du conseiller national Claude Bégli (PDC).
Déposée le 16 décembre 2016.
-

Quel développement pour Swissnex?

- ➔ Interpellation (16.4166) du conseiller national Claude Bégli (PDC).
Déposée le 16 décembre 2016.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

20 décembre 2016
